



Traité Nedarim

Michna 6 - Chapitre 9

פּוֹתְחִין בַּיָּמִים טוֹבִים וּבִשְׁבֻעוֹת. בְּרֵאשׁוֹנָה, הֵיוּ אוֹמְרִין, אוֹתֵן
הַיָּמִים מוֹתְרִין, וְשָׂאֵר כָּל הַיָּמִים אֲסוּרִין עַד שֶׁבָּא רַבִּי
עֲקִיבָה וְלִימַד, שֶׁהַנֶּדֶר שֶׁהוֹתֵר מִכֻּלּוֹ, הוֹתֵר כּוֹלוֹ.

On peut provoquer le regret du vœu en rappelant les jours de fête, ou les Shabbatot. En principe, on avait dit : Pendant les jours fériés, l'effet du vœu est suspendu, mais l'interdit subsiste les autres jours ; depuis lors, Rabbi Akiva est venu enseigner qu'un vœu, même levé partiellement, l'est tout entier.



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions